

BAC PRO

ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE

OPTION B: EN STRUCTURE

EN APPRENTISSAGE



BAC PRO
NIVEAU 4



1 AN

LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro peut exercer en tant qu'agent de service ou assistant en soin auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance.

Sa mission : **les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.** Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

L'option « en structure » prépare le diplômé à exercer plus spécifiquement auprès de personnes dépendantes **dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux.** Il prend part aux différents soins, et peut être amené à participer à des activités de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement.

COMPÉTENCES VISÉES

- Accompagner les personnes dans tous les gestes de la vie quotidienne (toilette, distribution de collations et repas, aide aux déplacements ...) et les aider à maintenir leur vie sociale.
- Collaborer avec une équipe pluri-professionnelle, dans le souci constant de la bienveillance et en respectant la déontologie professionnelle.
- Surveiller l'état de santé d'une personne et agir en conséquence.
- Exercer des activités de promotion de la santé et participer aux actions d'animation.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Accompagnant éducatif et social.
- Agent de service.
- Assistant en soin .

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de Jean Rostand - 16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 97 45 00
Contact : Thierry BELISAIRE, Animateur pédagogique

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du BEP ASSP et/ou avoir suivie l'année de première ASSP.
- Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.e.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 6 périodes de 2 à 5 semaines en formation. Le reste en entreprise.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Économie sociale familiale.
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social.
- Après admission sur concours : auxiliaire de puériculture, aide soignant, moniteur éducateur.
- Mention complémentaire d'aide à domicile.



PLUS D'INFOS

cfa-acad-poitiers.fr



Pour être accompagné(e) dans votre projet de parcours en apprentissage, contactez Benoît Eriteau : 06.81.59.92.07, benoit.eriteau@ac-poitiers.fr